

Cours fowala n°372

FORET ET EAU POTABLE

**Partenariats et bonnes pratiques pour préserver
et améliorer la qualité des eaux souterraines**

2 septembre 2026 – Bursins (VD)



Partenaires : AGFORS et SIDERE

Associations porteuses de la Formation continue Forêt et Paysage :

FVW | SSF

Fachverein Wald SIA
Société spécialisée de la forêt SIA
Associazione specializzata della foresta SIA



Schweizerischer Forstverein
Société forestière suisse
Società forestale svizzera



Alumni BFH
HAFL

INFORMATION SUR LE THEME

Face au changement climatique, la protection des eaux souterraines - principale source d'eau potable en Suisse - devient un enjeu majeur.

La forêt joue un rôle central en filtrant et en stockant naturellement l'eau, contribuant ainsi à la qualité et à la sécurité de l'approvisionnement en eau potable. Près de la moitié des zones de protection des eaux souterraines se situent en forêt, ce qui nécessite des pratiques de gestion adaptées. Des mesures sylvicoles ciblées permettent de maintenir, voire d'améliorer, cette fonction, mais elles engendrent des coûts et soulèvent des questions de responsabilités entre propriétaires forestiers et distributeurs d'eau.

Cette formation mettra en lumière l'importance d'une gestion coordonnée et durable de la forêt et de la ressource en eau.

OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Ce cours aura les objectifs suivants :

- donner aux participants une compréhension globale du rôle de la forêt comme filtre naturel et réservoir d'eau potable ;
- mettre en évidence des bonnes pratiques sylvicoles permettant de préserver, voire d'améliorer, la qualité de l'eau potable ;
- présenter les bases et les conditions nécessaires à des partenariats volontaires entre propriétaires forestiers et gestionnaires des eaux ;
- favoriser les échanges et le partage d'expériences à travers des exemples concrets et une excursion en forêt.

PUBLIC CIBLE

Propriétaires forestiers, distributeurs d'eaux, collaboratrices et collaborateurs des services publics et des bureaux privés actifs dans les domaines forestier et de l'eau potable, représentant.e.s des communes et des collectivités publiques.

DIRECTION ET INTERVENANTS

Direction du cours :

Flora Corthay, Enracinâ, gestionnaire de projets en foresterie

Intervenant.e.s (provisoire) :

Oliver Wolf, Office fédérale de l'environnement (OFEV)

Paolo Camin, ForêtSuisse

François Godi, Chambre des bois de l'ouest vaudois CBOVd

Maxime Schumacher, AGFORS

Maude Bauduret, SIDERE

Stéphane Latapie, Triage Combins-Catogne

PROGRAMME du 2 septembre 2026 (provisoire)

Dès 8:30	Accueil, café	
----------	---------------	--

Programme matin

09:00	Bienvenue	Flora Corthay
09:10	Renforcer la ressource en eau potable de la forêt grâce à des partenariats.	Oliver Wolf
09:50	Forêt et eau potable. Aide-mémoire pour les propriétaires forestiers.	Paolo Camin
10:30	Pause	
10:40	Projet <i>Je filtre, tu bois.</i> Partenariats en faveur de la protection des eaux souterraines en milieu forestier.	François Godi
11:20	Un modèle de partenariat communale (VS) : <i>Triage forestier Combins-Catogne et ALTIS SA</i>	Stéphane Latapie
12:00	Repas	

Programme après-midi

13:15	Excursion au sentier Eau-Forêt de Bursins (VD) : visite d'un réservoir et du sentier didactique. Partenariat AGFORS–SIDERE (VD) : une formule gagnante depuis plus de 15 ans pour protéger l'eau potable	Maxime Schumacher Maude Bauduret
15:15	Discussions finales et fin du cours	

INFORMATION SUR LE LIEU ET SUR L'ORGANISATION

DATE, LIEU ET HORAIRE

Date : **2 septembre 2026** : 09h00; fin : 15h45

Lieu : Bursins (VD)

Après-midi : Sentier Eau-Forêt (Bursins, VD)

LANGUE

Le cours se déroule en français et en allemand (une intervention).

FINANCE D'INSCRIPTION

CHF 350.00 par personne

CHF 300.00 par personne (membre des associations porteuses et partenaires)

CHF 80.00 pour les étudiants

Documentation, repas et café compris.

DOCUMENTATION

Une documentation comprenant les présentations des intervenants et des compléments relatifs au thème traité seront mis à disposition sur une plateforme de téléchargement avant le cours.

INSCRIPTION

Inscription via Internet : www.fowala.ch, **délai d'inscription : 17.08.26**. Les personnes inscrites recevront une confirmation, ainsi que des informations détaillées sur le séminaire.

DESISTEMENT

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.

INFORMATION

Direction du séminaire : Enracinâ, Flora Corthay ; Tél. : +41 79 476 92 17 ; e-Mail : flora.corthay@proton.me

Secrétariat du séminaire : Formation continue Forêt et paysage; Tél.: +41 91 863 40 79 (9 :00h- 11 :30h); e-Mail : info@fowala.ch.

Avec le soutien financier de l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Certificat



Swiss Quality Certificate for Continuing Education Institutions
Certificat suisse de qualité pour les institutions de formation continue
Certificato suisse di qualità per istituzioni di formazione continua